

**CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS DE LA MULATIERE**

102 chemin des Chassagnes

69350 LA MULATIERE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR TOUTES LES CONVENTIONS**

Exercice clos le 31.12.2019

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Aux Adhérents,  
Centres sociaux et culturels de La Mulatière

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en oeuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

***CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSOCIATION***

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'association en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

A Lyon, le 29 juin 2020



Dominique BOBILLON  
Commissaire aux comptes